



Stratégie de plaidoyer du Partenariat de la montagne 2018-2021: RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Cette stratégie de plaidoyer a été développée par le Secrétariat du Partenariat de la montagne (SPM) pour la période 2017-2020 et s'appuie sur le document de stratégie de plaidoyer approuvé lors de la Réunion mondiale précédente, tenue en 2013. Son objectif global est d'assister les membres du Partenariat de la montagne (PM) dans leurs actions de plaidoyer et de lobbying visant à sensibiliser au développement durable des montagnes (DDM) et à attirer l'attention mondiale sur cette question au sein des processus politiques, comme cela est énoncé dans le document «Projet de gouvernance et de stratégie du PM» et conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Partenariat de la montagne comprend un vaste nombre de gouvernements, organisations de la société civile et organisations intergouvernementales, susceptibles de défendre les intérêts des montagnes dans diverses instances. Comme cela a été reconnu par son Comité directeur, il est temps pour le Partenariat de faire une avancée et de constituer une coalition politique plus forte, plaidant en faveur des montagnes et œuvrant pour que leurs problématiques soient considérées comme une priorité dans le cadre des accords environnementaux multilatéraux (AEM) pertinents. Les priorités proposées, sur lesquelles le PM pourrait se concentrer au cours des quatre prochaines années, portent sur la mise en œuvre du Programme 2030, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris.

Cinq objectifs spécifiques devront être poursuivis au cours de la période 2018-2021, principalement par les membres du PM avec l'appui du SPM, le cas échéant et à l'échelle mondiale, à savoir:

- 1) S'assurer que les montagnes sont pleinement intégrées dans les efforts nationaux et internationaux visant à mettre en œuvre le Programme 2030;
- 2) Promouvoir les problématiques de la montagne dans les principaux processus internationaux tels que l'Accord de Paris et d'autres AEM;
- 3) Tirer parti des synergies avec d'autres coalitions et créer une coalition en faveur des écosystèmes vulnérables;
- 4) Garantir la visibilité des montagnes dans les initiatives internationales, régionales et nationales appropriées;
- 5) Accroître la visibilité de l'action du PM en matière de DDM au travers d'activités de communication et de sensibilisation;
- 6) Obtenir des soutiens financiers plus importants et attirer les investissements en faveur du DDM.

Cette stratégie appelle à unir les forces en associant les activités de plaidoyer de tous les membres du PM, pour encourager les gouvernements, la société civile, les personnalités influentes, les conventions et processus des Nations Unies, les institutions et les organisations, au travers de

Item #4



diverses activités, à adopter des démarches spécifiques (investissements, programmes de travail, déclarations, etc.) en vue de garantir des solutions proactives porteuses de changement.

Cette stratégie se propose d'exploiter les atouts des individus et des groupes présents au sein du PM en matière de plaidoyer, de prendre en compte les exigences et les besoins existant à l'échelle sous-régionale/régionale, et de fournir un calendrier relatif à la participation des membres. Les activités de plaidoyer devraient tirer stratégiquement parti des avantages comparatifs des membres et de leur accès à des processus tels que la Convention alpine, la Convention des Carpates, les Conventions de Rio des Nations Unies, ou le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et encourager la constitution d'alliances stratégiques pour appuyer la cause du DDM. Ainsi, les actions de plaidoyer mettront à profit l'étroite collaboration qui unit le PM et le Partenariat insulaire mondial (sigle anglais GLISPA, d'après Global Islands Partnership), soutenu aussi par l'Italie.

La stratégie devrait également prendre en compte et exploiter, lorsque cela apparaît opportun, les documents de plaidoyer existants (ainsi que les événements) des divers membres.

Elle devrait en outre bénéficier des services du SPM en termes d'assistance aux membres, facilitation des processus liés aux Nations Unies et production de matériel de sensibilisation.

La principale activité de plaidoyer du SPM pour l'année 2017 est l'organisation de la Réunion mondiale du Partenariat de la montagne, devant se tenir du 11 au 13 décembre 2017 au siège de la FAO à Rome, Italie. Cet événement entend mettre en lumière les montagnes et lancer le cadre d'action pour intégrer le DDM dans le Programme 2030.

Un calendrier des événements les plus marquants de 2018, qui aidera à la mise en œuvre de la stratégie, sera mis à disposition et présenté au Comité directeur.

La mise en œuvre de la stratégie sera soumise à la disponibilité de fonds.

Publics cibles:

- Décideurs;
- Négociateurs des conventions des Nations Unies;
- Membres du PM;
- Gouvernements;
- Société civile;
- Communauté scientifique et technique;
- Médias;
- Donateurs;
- Bénéficiaires, par exemple la communauté montagnarde.

Les résultats stratégiques escomptés sont les suivants:

- Les décideurs sont influencés;

Item #4



- Les problématiques de la montagne sont prises en compte dans les principaux processus et dialogues internationaux et régionaux;
- L'agenda du DDM devient une priorité dans les conventions et les programmes de travail des Nations Unies;
- Les fonds issus du financement climatique et d'autres sources destinés à des projets et activités en faveur des montagnes augmentent;
- Les membres du PM développent un sentiment d'appropriation à l'égard du programme d'action en faveur des montagnes;
- Les informations sur les problématiques de la montagne et la sensibilisation à ce sujet augmentent.

1) Promouvoir les principes du DDM dans les principaux processus internationaux

Pour s'assurer que les principes du DDM soient intégrés dans les accords environnementaux multilatéraux, le PM et le SPM se proposent de faciliter les volets suivants:

- À l'occasion de sa prochaine Réunion mondiale, le PM aura la possibilité de mettre en vedette les montagnes et d'appeler à une plus grande attention à leur égard dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris;
- Le but est de développer un Cadre d'action, approuvé par les gouvernements participants et les dirigeants engagés, en vue d'établir des politiques qui soient véritablement en mesure d'accroître la résilience des environnements et des populations de montagne. Cette initiative sera lancée lors de la Réunion mondiale du Partenariat de la montagne le 11 décembre 2017. Des réunions préparatoires visant à finaliser le texte du Cadre global d'action seront tenues par les pays et appuyées par le SPM avant la Réunion mondiale;
- Fournir un soutien et des recommandations sur la manière d'informer et d'influencer les principaux acteurs engagés dans des questions liées au développement durable;
- Faciliter le dialogue et les échanges à travers les voies officielles de la FAO (représentations permanentes comme les bureaux de Rome et de New York, représentants de la FAO, etc.);
- S'engager avec d'autres entités des Nations Unies (comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement ou le Programme alimentaire mondial) pour plaider en faveur du DDM.
- Organiser des événements parallèles durant la Conférence des Parties (COP) des Conventions des Nations Unies pertinentes et d'autres forums majeurs, à la demande des membres du PM;
- Appuyer l'élaboration de messages ciblés;
- Soutenir les initiatives régionales des membres;
- Contribuer à la rédaction du rapport de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le DDM et aider le cas échéant à la rédaction de la résolution du Secrétaire général de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- Afficher sur le site un calendrier des activités et événements majeurs;



- S'engager auprès des points focaux des secrétariats des conventions des Nations Unies.

2) Accroître la visibilité des montagnes et renforcer l'appui politique en leur faveur en s'engageant dans les processus de la CCNUCC

Dans le but spécifique de faire mieux entendre la voix des montagnes dans les négociations sur le changement climatique et d'appuyer les pays dans leurs efforts pour intégrer les montagnes dans leurs initiatives sur le climat, la stratégie fera de l'engagement auprès de la CCNUCC un domaine prioritaire dans l'action de plaider du PM et du SPM des prochaines années. Les actions suivantes pourraient être envisagées à cet égard:

- Exploiter les opportunités offertes en matière de sensibilisation par les sessions de la COP et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la CCNUCC (respectivement en novembre-décembre et en juin), afin de faire mieux prendre conscience des contributions des écosystèmes et des communautés montagnards à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, et de l'intérêt qu'il y a à investir dans ces écosystèmes et ces communautés, tant pour les résultats escomptés sur le plan climatique que pour le développement durable en général. En particulier, encourager tous les membres du PM à organiser des événements parallèles sur les lieux des sessions officielles de la COP et du SBSTA, ainsi que dans les pavillons destinés à la société civile durant les COP, de façon à cibler toutes les catégories de parties prenantes qui assistent à ces réunions – les membres des délégations, les ONG, les milieux universitaires et d'autres groupes d'intérêt de la société civile;
- Utiliser les rapports techniques et scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour mieux informer la CCNUCC de l'importance des montagnes en matière d'action pour le climat;
- Identifier les points d'entrée pertinents pour les montagnes et les communautés montagnardes dans les négociations, les travaux techniques et les programmes de travail de la CCNUCC (comme le Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique), et s'engager dans ces processus en préparant des rapports à l'intention de la Convention;
- Avant chaque soumission de rapport importante à la CCNUCC, préparer une note d'information à l'intention des négociateurs sur des questions clés relatives à la montagne, qui soient susceptibles d'être prises en compte et intégrées dans les positions officielles des pays;
- Améliorer la visibilité et l'image de marque des montagnes au travers de l'Institut international du développement durable (IISD) en établissant une liste L sur les montagnes.
- Envisager d'organiser des événements à l'occasion du Forum mondial sur les paysages (Global Landscape Forum – GLF) ou d'autres forums semblables, lesquels se tiennent habituellement chaque année en même temps que les Conférences des Parties;
- S'engager davantage auprès des organisations de la société civile, notamment auprès des représentants des peuples autochtones, afin d'accroître la visibilité des montagnes et des populations montagnardes, et tirer parti de leurs expériences réussies en matière de négociations liées à la CCNUCC (comme le processus REDD+).



2b) Soutenir les efforts des pays pour intégrer les montagnes dans leur programme d'action sur le climat

- Aider les pays à intégrer adéquatement les montagnes dans leurs plans d'action sur le changement climatique, notamment dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), leurs plans nationaux pour l'adaptation, leurs stratégies nationales relatives au changement climatique et leurs mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN);
- Engager le dialogue avec les pays relevant du PM qui ont inclus les montagnes dans leur CDN, en particulier les pays membres au travers de leurs points focaux, en vue d'évaluer leurs besoins en appui technique et financier. Assurer un suivi en les aidant à développer leurs propositions de projets et à obtenir un financement;
- Préparer une courte note d'information/publication concernant la manière d'intégrer les montagnes dans les documents de programmation relatifs au changement climatique.

3) Appuyer une coalition agissant en faveur des écosystèmes vulnérables

Dans le cadre de l'élargissement du processus préconisant le changement, le SPM facilitera aussi la collaboration avec le GLISPA lancée en 2012 lors de la Conférence de Rio+20, sous l'égide du Gouvernement italien, qui s'est traduite par une coopération en cours au sein du projet «*Le changement climatique et les forêts de montagne*». La *Coalition en faveur des écosystèmes fragiles* rassemblera le PM et le GLISPA dans le but d'accroître l'importance internationale des deux partenariats, et de renforcer leur capacité à attirer l'attention vers les écosystèmes vulnérables ainsi qu'à obtenir des financements supplémentaires pour appuyer leur programme de travail commun.

Les activités de développement des capacités menées par le PM sont cruciales pour la création d'un vaste réseau de praticiens activement impliqués dans le DDM à travers le monde, qui soit en mesure de garantir que les problématiques inhérentes aux montagnes sont prises en compte de façon appropriée dans le Programme 2030, et qu'un financement est apporté pour appuyer ce processus et la coalition plus vaste en faveur des écosystèmes fragiles.

4) Participation du PM dans les processus internationaux et nationaux

Le SPM peut contribuer à identifier les besoins, appuyer les initiatives et les réunions et faciliter l'action conjointe des membres du Partenariat en vue d'assurer une plus grande efficacité; il peut aussi apporter son soutien en favorisant la production de documents sur les questions relatives aux montagnes afin d'aider à leur promotion au sein des politiques nationales (en particulier les politiques sectorielles). Il s'agit notamment de:

- Établir la liaison avec les gouvernements nationaux;

Item #4



- Appuyer l'établissement et les activités de comités nationaux pour les montagnes et de mécanismes régionaux;
- Renforcer et élargir les capacités institutionnelles en vue de promouvoir le DDM à l'échelle mondiale/régionale (au travers des cours de formation de l'IPROMO, d'ateliers, etc.);
- Promouvoir des ateliers thématiques (et des actions faisant suite à ceux-ci) sur des priorités identifiées;
- Diffuser les enseignements tirés au niveau national et régional;
- Promouvoir les mécanismes de plaidoyer à l'échelle régionale (mécanisme andin, comité des champions africains, etc.);
- Diffuser des documents d'orientation politique et des lignes directrices susceptibles d'aider les partenaires à s'engager dans ce processus au niveau national.

4) Accroître la visibilité de l'action du PM en faveur du DDM au travers d'activités de communication et de sensibilisation

Le SPM génère constamment des produits de communication en vue de mobiliser l'appui au DDM. Le levier de la connaissance devrait aussi jouer un rôle de premier ordre pour le PM dans la production et le partage de messages, documents et outils portant sur le DDM et le Programme 2030. Il devrait s'agir d'une activité de plaidoyer constante, plutôt que d'une action circonscrite dans le temps, et celle-ci devrait viser un public plus vaste, notamment des groupes cibles qui ne sont pas actuellement impliqués dans le PM (comme des groupes d'entreprises ou des organisations de la société civile avec d'autres centres d'intérêt humain). Cette campagne est étroitement liée à la stratégie de communication et aux activités actuelles du PM et du SPM. Elle se propose les points suivants:

- Lancement et diffusion d'une étude sur le thème *Les montagnes sous pression*, évaluant le rapport entre le changement climatique, la faim et la migration dans les montagnes du monde;
- Participation des Ambassadeurs de bonne volonté du Partenariat de la montagne à des événements spécifiques, pour défendre la cause du DDM au travers de campagnes médiatiques menées sur les médias sociaux (vidéos, spots, appels à l'action, pétitions), prononcer des discours conçus sur mesure et véhiculer les messages principaux. Un programme d'activités, tant au niveau mondial que régional, sera proposé et géré par le SPM;
- Production de publications/documents d'orientation;
- Production de notes de synthèse nationales ou régionales ciblées;
- Diffusion de la documentation relative à l'indice de couvert végétal montagnoux, notamment le matériel pédagogique produit pour les ateliers des 14-15 décembre 2017, et leurs résultats;

Item #4



- Diffusion du matériel produit concernant le Programme 2030 et les Objectifs de développement durable (publications, vidéos, etc.);
- Diffusion des documents finaux et des déclarations portant spécifiquement sur les montagnes dans le cadre de conférences et colloques internationaux;
- Production et diffusion de vidéos (comme celles produites pour la Journée internationale de la montagne);
- Production du matériel de communication dans les six langues des Nations Unies pour la Journée internationale de la montagne;
- Production de publications;
- Production d'une boîte à outils permettant de mieux collaborer avec les médias.

5) Obtenir des soutiens financiers plus importants et attirer les investissements en faveur du DDM

Le PM se propose d'explorer activement les possibilités d'accroître le soutien financier en faveur des montagnes en faisant appel aux fonds pour le climat et l'environnement et en se reliant à d'autres initiatives majeures. Il entend à cet effet:

- Mobiliser les secrétariats des instruments financiers relatifs au changement climatique, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat et le Fonds d'adaptation en appui des montagnes, et les inviter aux principaux événements du PM;
- Exhorter les pays membres du PM à veiller à ce que les intérêts de la montagne soient défendus efficacement auprès des entités et autorités nationales chargées de les représenter au FEM et au Fonds vert pour le climat, en suivant les voies les plus appropriées;
- Sonder activement les opportunités offertes par le Fonds vert pour le climat en matière de projets sur le changement climatique en rapport avec les montagnes, en se centrant entre autre sur les approches axées sur l'environnement et les approches centrées sur les populations;
- Continuer à solliciter le FEM et l'Initiative internationale pour le climat en vue d'obtenir du financement de la lutte contre le changement climatique des fonds destinés aux montagnes;
- Discuter avec les responsables d'autres initiatives majeures, notamment le Partenariat mondial sur la restauration des forêts et des paysages et le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, le Mécanisme forêts et paysans, le partenariat des approches axées sur l'environnement, etc., de la manière d'intégrer les montagnes en tant que sites cibles de leurs activités, obtenant ainsi un appui financier et technique en faveur des montagnes au travers de ces initiatives.